

Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime d'épargne familial

États financiers audités et
rapport de la direction sur le rendement du fonds
31 octobre 2025 et 2024



Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	18
Notes annexes	19

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca, en appelant notre service à la clientèle au 1 877 333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), à titre de promoteur du Régime, et Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains, canadiens ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD (« GPTD »), conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BlackRock Asset Management Canada Limited gère les actions du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le rendement de divers indices boursiers, y compris l'indice S&P/TSX composé plafonné, l'indice S&P US

Total Market, l'indice de rendement global S&P 500, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif.

Une partie des actifs du Régime est gérée par Gestion d'actifs C.S.T. Inc. dans une combinaison des catégories d'actifs susmentionnées visant à maintenir la composition des actifs du Régime et à respecter les exigences de liquidité de façon générale.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Rendement du régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 10,8 %, par rapport à 11,4 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de 4,4 % et de 28,7 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 1,2 % tandis que les rendements de l'indice de référence

et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, a été supérieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. La pondération du Régime en obligations de sociétés a offert un rendement supérieur à celui de la pondération en titres à revenu fixe gouvernementaux à court terme de l'indice de référence de la politique de placement.

Retour sur l'économie

En avril 2025, les États-Unis ont annoncé l'imposition de droits de douane à grande échelle à la majorité de leurs partenaires commerciaux mondiaux. La volatilité des marchés, les perturbations économiques et la renégociation des politiques commerciales qui s'en sont suivies ont entraîné une révision à la baisse des projections de croissance mondiale. Dans sa publication d'octobre 2025, le Fonds monétaire international (le « FMI ») a prévu que le taux de croissance mondiale diminuera légèrement pour passer de 3,2 % en 2025 à 3,1 % en 2026. Le FMI a également souligné que les risques relatifs à la croissance mondiale demeurent élevés en général. En raison de ce ralentissement attendu de la croissance, les prévisions d'inflation mondiale ont été révisées à la baisse pour s'établir à une moyenne d'environ 4,5 % en 2025. Toutefois, dans certaines régions comme les États-Unis, l'inflation devrait rester supérieure à la cible, alors que les risques demeurent orientés vers une hausse. Le FMI et la Banque du Canada ont notamment indiqué que l'inflation est alimentée par des facteurs structurels, comme la reconfiguration de la chaîne d'approvisionnement, plutôt que seulement par la demande cyclique. Cette situation pose un défi pour les banques centrales, car les politiques monétaires n'ont pas nécessairement d'incidence sur les facteurs structurels. Par conséquent, de nombreuses économies développées ont choisi de lutter contre la stagnation économique et la faiblesse de la demande au moyen d'un assouplissement de leur politique monétaire.

La Banque du Canada (la « BDC ») réduit son taux directeur depuis juin 2024, en partie en raison des répercussions économiques des droits de douane imposés par les États-Unis. Au cours de l'exercice, la BDC a abaissé son taux directeur à plusieurs reprises, en commençant par une réduction de 50 points de base en décembre, suivie de quatre autres baisses de 0,25 %, ce qui a porté le taux à 2,25 % à la fin de l'exercice, en réaction à la conjoncture économique défavorable. Dans son Rapport sur la politique monétaire d'octobre 2025, la BDC a fait état d'une contraction de 1,6 % de l'économie canadienne au deuxième trimestre de 2025, et elle a prévu une croissance du PIB de 0,75 % en moyenne au second semestre de 2025. Le marché du travail canadien a continué de montrer des signes de ralentissement, et le taux de chômage a augmenté pour atteindre 7,1 % en août, avant de s'améliorer légèrement pour s'établir à 6,9 % à la fin de l'exercice.

L'inflation canadienne, mesurée au moyen de l'indice des prix à la consommation, a fortement augmenté en février, puis a fluctué pour finalement s'établir à 2,4 % en septembre 2025. Le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain au cours du premier semestre de l'exercice 2025, puis s'est redressé pendant le reste de l'exercice pour s'établir légèrement au-dessus de la barre des 71 cents à la fin d'octobre.

Compte tenu de ce contexte économique et de l'assouplissement des taux d'intérêt, les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont encore une fois affiché des rendements annuels positifs, comme en témoigne le rendement de 4,7 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada au cours de l'exercice. La courbe des taux s'est à la fois redressée et déplacée vers le bas au cours de l'exercice, et les obligations dont l'échéance est plus courte ont été mieux avantagées que celles dont l'échéance est plus longue. Par conséquent, l'indice obligataire à court terme FTSE Canada a affiché un rendement annuel de 4,9 %, contre 2,7 % pour l'indice obligataire à long terme. Le resserrement des écarts a permis aux obligations canadiennes non gouvernementales de première qualité de générer un rendement de 6,5 % pour la même période, comme en témoigne l'indice d'obligations de sociétés FTSE Canada. L'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE, l'indice de référence pour les titres du marché monétaire à plus faible risque, a enregistré un rendement de 3,1 % pour l'exercice.

Malgré les facteurs défavorables liés à l'économie mondiale et l'incertitude liée au contexte commercial mondial, les gains exceptionnels obtenus sur les marchés boursiers à l'exercice précédent se sont poursuivis, et plusieurs indices principaux ont profité de la baisse des taux ainsi que de l'enthousiasme entourant l'IA et les métaux précieux. L'indice S&P/TSX composé plafonné du Canada a généré un rendement de 28,7 % pour l'exercice, et 9 des 11 secteurs de l'indice ont affiché un rendement positif, les secteurs des technologies de l'information et des matières ayant obtenu les meilleurs rendements. Les actions américaines ont maintenu leur vigueur, l'indice S&P 500 ayant augmenté de 21,6 %, un bond rendu possible par les actions du secteur des technologies. Les marchés boursiers hors de l'Amérique du Nord ont enregistré des rendements annuels à deux chiffres, l'indice MSCI EAFE IMI ayant augmenté de 23,9 %, suivi de l'indice MSCI Emerging Markets IMI qui a gagné 26,7 % (en dollars canadiens dans les deux cas).

Événements récents et autres renseignements

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance, aux risques à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)

	2025	2024	2023	2022	2021
États de la situation financière					
Actif total	694 035 \$	602 067 \$	498 696 \$	463 816 \$	497 795 \$
Actif net	691 571	599 641	496 147	460 721	493 919
Variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	15,3 %	20,9 %	7,7 %	(6,7)%	12,4 %
États du résultat global					
Revenu net (perte nette) de placement	65 522 \$	81 115 \$	18 874 \$	(47 620)\$	27 970 \$
États des variations de l'actif net					
Paielements d'aide aux études	(39 766)\$	(32 118)\$	(24 119)\$	(27 857)\$	(18 876)\$
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(292)	(343)	(425)	(1 635)	479
Paielements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(40 078)	(35 584)	(27 228)	(25 083)	(15 462)
Autres					
Nombre total de conventions	90 183	85 579	81 547	77 977	74 305
Variation du nombre total de conventions (%)	5,4 %	4,9 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 7 070 milliers de dollars (2024 – 6 113 milliers de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation, le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (« PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 1,0 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Épargne CST, qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Épargne CST est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Épargne CST reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime, compte tenu des impôts, se sont établis à 0,08 % (2024 – 0,09 %) de la

valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2025, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 100 milliers de dollars (2024 – 95 milliers de dollars), et représentent, compte tenu des impôts, 0,02 % (2024 – 0,02 %) de la valeur de marché moyenne des actifs.

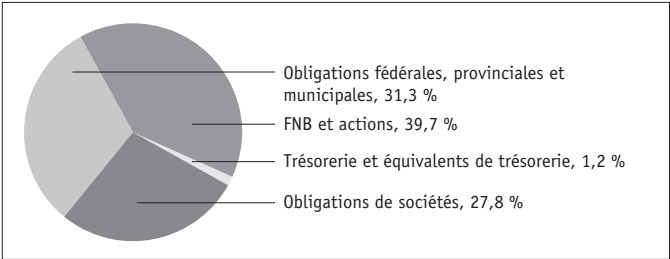
Aperçu du fonds de placement du Régime

Le total du fonds de placement du Régime est composé du capital, des subventions gouvernementales et du revenu pour toutes les conventions de régime d'épargne-études qui n'ont pas encore été versés aux bénéficiaires ou retirés par les souscripteurs.

Le total du fonds de placement du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète le capital, les subventions gouvernementales et le revenu.

Le graphique suivant illustre le total du fonds de placement du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2025



Le tableau ci-dessous présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total du fonds de placement du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

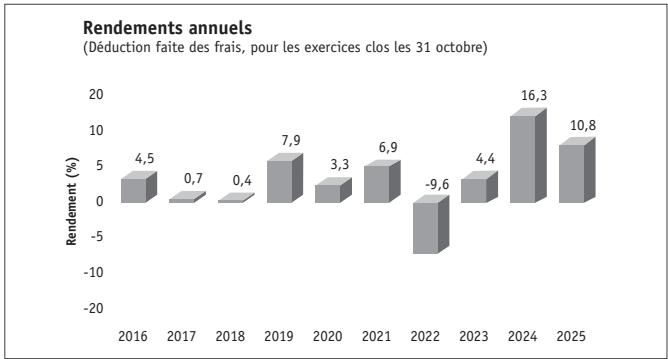
Émetteur	Taux d'intérêt	Date d'échéance	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF			12,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF			7,5 %
FINB BMO S&P 500			6,4 %
iShares Core S&P 500 Index ETF			5,8 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF			3,1 %
Gouvernement du Canada	–	17 juin 2026	2,6 %
Gouvernement du Canada	–	15 juill. 2026	2,5 %
iShares Global Infrastructure Index ETF			2,1 %
iShares Global Real Estate Index ETF			1,9 %
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	1,9 %
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	1,5 %
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	1,3 %
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	1,0 %
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	0,9 %
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} sept. 2028	0,9 %
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	0,7 %
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	0,7 %
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	0,7 %
Gouvernement du Canada	–	22 avr. 2026	0,6 %
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	0,6 %
Banque Royale du Canada	5,23	24 juin 2030	0,6 %
Province de l'Ontario	3,60	8 mars 2028	0,6 %
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	0,6 %
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	0,6 %
Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	0,5 %
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime			58,1 %

Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-après et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total du fonds de placement du Régime. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs au marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel du total du fonds de placement du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2025. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement compris dans le total du fonds de placement du Régime, effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

L'indice de référence du Régime se composait à 70 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada et à 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, ce qui inclut des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels en pourcentage du total du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2025.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	10,8	10,4	5,4	4,4
Rendement de l'indice de référence	11,4	8,9	6,3	5,2
Indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada	4,4	4,4	1,5	1,7
Indice S&P/TSX composé plafonné	28,7	19,5	17,6	11,7

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 1,2 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique intitulée Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime d'épargne familial (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise d'Épargne C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS[®] de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Peter Lewis
Président et chef de la direction

Toronto (Ontario)
Le 16 décembre 2025



Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances et de l'exploitation

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2025 et 2024, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 16 décembre 2025
Toronto (Ontario)

États de la situation financière

Au 31 octobre 2025 et au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 277 \$	8 052 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	679 251	588 377
Produits à recevoir et autres débiteurs	6 046	5 189
Subventions gouvernementales à recevoir	461	449
	694 035	602 067
Passif		
Créditeurs et charges à payer	2 464	2 426
	2 464	2 426
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	691 571	599 641
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	193 448	150 835
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	255 504	241 130
Subventions gouvernementales	138 919	127 634
Revenu tiré des subventions gouvernementales	103 700	80 042
	691 571 \$	599 641 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Peter Lewis
Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Produits		
Intérêts	13 548 \$	12 700 \$
Profits réalisés à la vente de placements	4 429	2 372
Variation des profits latents	50 888	68 862
Dividendes	4 380	3 881
	73 245	87 815
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte (note 3a)	7 070	6 113
Frais de gestion de portefeuille	542	482
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	100	95
Honoraires du comité d'examen indépendant	11	10
	7 723	6 700
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	65 522 \$	81 115 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de l'exercice	599 641 \$	496 147 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	65 522	81 115
Transferts de régimes internes et externes	93 411	77 776
	158 933	158 891
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	14 374	13 557
Décaissements		
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(292)	(343)
Paiements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(39 766)	(32 118)
Subventions gouvernementales	(40 078)	(35 584)
Remboursement de produits	(1 241)	(909)
Total des paiements aux bénéficiaires	(81 085)	(68 611)
Encaissements moins décaissements	(67 003)	(55 397)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	91 930	103 494
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de l'exercice	691 571 \$	599 641 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	65 522 \$	81 115 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(4 429)	(2 372)
Variation des profits latents	(50 888)	(68 862)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	(857)	1 898
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(12)	(75)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	38	(123)
Achat de placements	(205 458)	(220 299)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	169 901	187 864
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(26 183)	(20 854)
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	93 411	77 776
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	14 374	13 557
Subventions gouvernementales nettes remboursées	(292)	(343)
Palements aux bénéficiaires	(81 085)	(68 611)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	26 408	22 379
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	225	1 525
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 052	6 527
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 277	8 052
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus	12 691 \$	14 598 \$

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 13,1 %						Fédérales – 13,1 % (suite)					
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	269	245	269	Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	72	75	84
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	200	200	207	Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	105	116	105
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 000	3 000	3 144					90 056	91 306
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	2 000	1 987	1 939	Provinciales – 18,0 %					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	433	427	410	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	3 652	3 659	3 514
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	420	416	402	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	1 685	1 700	1 646
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	1 400	1 398	1 364	Province de l'Alberta	4,10	1 ^{er} juin 2029	1 750	1 834	1 821
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	185	189	185	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	425	428	422
Fiducie du Canada pour l'habitation	4,25	15 déc. 2028	825	866	864	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	3 339	3 226	3 203
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 déc. 2029	650	654	651	Province de l'Alberta	4,15	1 ^{er} juin 2033	74	78	74
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	625	597	585	Province de l'Alberta	3,95	1 ^{er} juin 2035	1 000	1 027	1 007
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	2 000	1 846	1 874	Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	205	184	215
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,65	15 juin 2033	1 000	1 031	1 026	Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	175	149	188
Edmonton Airport Authority	7,21	1 ^{er} nov. 2030	60	29	35	Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	256	206	230
Gouvernement du Canada	–	17 déc. 2025	535	533	533	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	249	201	236
Gouvernement du Canada	–	22 avr. 2026	4 500	4 449	4 449	Province de l'Alberta	2,95	1 ^{er} juin 2052	168	131	171
Gouvernement du Canada	–	17 juin 2026	18 500	18 215	18 215	Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	1 472	1 475	1 433
Gouvernement du Canada	–	15 juill. 2026	17 500	17 197	17 197	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	2 107	2 129	2 065
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} nov. 2026	550	555	554	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	825	910	944
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	1 043	1 028	988	Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	3 956	3 844	3 736
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	940	920	853	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	324	325	306
Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	1 500	1 629	2 024	Province de la Colombie-Britannique	4,15	18 juin 2034	725	759	748
Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} mars 2028	950	973	944	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	54	63
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} sept. 2028	5 750	5 870	5 828	Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	100	101	120
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	2 000	1 980	2 143	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	100	86	94
Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} sept. 2029	2 800	2 891	2 882	Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	175	135	153
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	4 100	3 849	3 938	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	395	308	367
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} sept. 2030	150	150	150	Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	605	448	478
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	6 600	5 906	6 011	Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	1 200	1 203	1 158
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	2 430	2 269	2 488	Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	1 175	1 188	1 129
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	2 000	1 851	1 926	Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	1 110	1 112	1 060
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2032	2 516	2 383	2 377	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	855	825	819
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} juin 2035	1 075	1 086	1 084	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	53	50	53
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2055	2 050	1 738	1 712	Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	27	28	27
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	281	331	407	Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	116	139
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	436	570	Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	98	120
Aéroport de Montréal	6,95	16 avr. 2032	153	170	195	Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	100	95	119
Aéroport de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	175	223	Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	336	273	288
Aéroport de Montréal	3,03	21 avr. 2050	283	218	296	Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	129	81	107
Administration de l'aéroport d'Ottawa	6,97	25 mai 2032	123	134	131	Province du Manitoba	3,80	5 sept. 2053	47	42	46
Administration de l'aéroport d'Ottawa	3,93	9 juin 2045	48	44	44	Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	1 100	1 098	1 070
						Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	320	324	311

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 18,0 % (suite)						Provinciales – 18,0 % (suite)					
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	48	47	46	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	700	621	696
Province du Nouveau-Brunswick	3,95	14 août 2032	300	313	289	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	525	421	504
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	200	229	234	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	525	408	487
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	225	239	275	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	495	388	442
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	68	55	70	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	709	440	487
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	24	34	Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	271	194	229
Province du Nouveau-Brunswick	2,90	14 août 2052	147	111	114	Province de l'Ontario	3,75	2 déc. 2053	1 083	977	984
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	625	613	566	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	8	8
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	733	737	701	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	19	18	18
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	1 451	1 456	1 436	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	7	5	7
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	1 359	1 291	1 224	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,60	17 janv. 2053	25	21	24
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	83	79	80	Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	850	851	862
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	17	21	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	4 500	4 524	4 338
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	212	151	202	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	8 863	8 907	8 463
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	56	44	50	Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	4 672	4 602	4 525
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	500	497	518	Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	4 651	4 445	4 365
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	825	795	741	Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	280	257	245
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	1 388	1 332	1 300	Province de Québec	3,25	1 ^{er} sept. 2032	984	986	955
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 ^{er} déc. 2031	50	48	48	Province de Québec	3,60	1 ^{er} sept. 2033	1 250	1 268	1 218
Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	292	233	328	Province de Québec	4,00	1 ^{er} sept. 2035	750	768	748
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	6 654	6 671	6 484	Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	125	137	142
Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	2 870	2 798	2 561	Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	350	381	476
Province de l'Ontario	3,60	8 mars 2028	4 252	4 355	4 183	Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	300	297	310
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	10 300	10 388	9 849	Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	415	367	426
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	100	112	133	Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	424	367	433
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	13 300	13 307	12 804	Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	708	564	663
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	5 179	5 002	4 900	Province de Québec	2,85	1 ^{er} déc. 2053	413	309	351
Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	227	210	218	Province de Québec	4,40	1 ^{er} déc. 2055	1 025	1 022	1 022
Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	1 000	957	937	Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	600	602	580
Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	335	320	329	Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	1 063	1 077	1 029
Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	430	445	427	Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	957	930	924
Province de l'Ontario	3,65	2 juin 2033	400	409	399	Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	73	70	72
Province de l'Ontario	3,60	2 juin 2035	1 300	1 297	1 273	Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	50	58	66
Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	600	696	754	Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	150	117	139
Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	375	404	462	Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	21	25
Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	300	318	340	Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	367	276	303
Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	600	634	640	Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	17	22
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	325	295	317					123 580	121 555
						Municipales – 0,2 %					
						Ville de Montréal	4,75	1 ^{er} déc. 2045	363	372	364
						Ville de Toronto	4,30	1 ^{er} juin 2052	405	390	403
						Ville de Toronto	4,55	29 oct. 2054	321	321	320

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
Municipales – 0,2 % (suite)					
Ville de Vancouver	3,86	10 nov. 2045	48	43	43
Ville de Vancouver	5,06	4 juin 2065	132	135	132
				1 261	1 262
De sociétés – 27,8 %					
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	500	558	652
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	262	350
407 International Inc.	3,83	11 mai 2046	150	133	119
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	195	263
407 International Inc.	4,54	9 oct. 2054	205	200	205
407 International Inc.	4,81	3 oct. 2055	129	131	129
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	321	339	363
Alberta PowerLine LP	4,07	1 ^{er} mars 2054	98	88	89
Alectra Inc.	2,49	17 mai 2027	1 100	1 096	1 087
Alectra Inc.	3,96	30 juill. 2042	20	18	18
AltaGas Ltd.	2,08	30 mai 2028	300	293	259
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	704	669	644
AltaGas Ltd.	5,60	14 mars 2054	96	103	96
AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	740	801	1 012
AltaLink, LP	3,72	3 déc. 2046	351	308	306
Bank of America	3,62	16 mars 2028	1 172	1 182	1 141
Bank of America	2,60	4 avr. 2029	392	388	356
Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	2 750	2 735	2 667
Banque de Montréal	3,65	1 ^{er} avr. 2027	762	770	743
Banque de Montréal	4,31	1 ^{er} juin 2027	1 476	1 508	1 458
Banque de Montréal	4,71	7 déc. 2027	977	1 011	958
Banque de Montréal	4,54	18 déc. 2028	1 065	1 111	1 067
Banque de Montréal	4,42	17 juill. 2029	3 455	3 604	3 492
Banque de Montréal	3,11	27 oct. 2029	181	181	181
Banque de Montréal	3,73	3 juin 2031	604	612	604
Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	253	269	253
Banque de Montréal	4,98	3 juill. 2034	524	550	524
Banque de Montréal	4,08	5 mars 2035	393	399	393
Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	199	211	199
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	1 147	1 149	1 101
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,84	26 sept. 2030	2 218	2 265	2 198
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	217	220	217
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	82	88	94
La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	100	105	100
Bell Canada	2,90	12 août 2026	1 900	1 901	1 868
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	918	887	857
Bell Canada	3,00	17 mars 2031	2 790	2 708	2 576
Bell Canada	5,85	10 nov. 2032	665	739	676
Bell Canada	5,15	24 août 2034	729	777	726
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	250	282	291
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	293	282	346
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	432	393	396
Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	360	331	352
Bell Canada	5,15	9 févr. 2053	456	459	450
BMW Canada Auto Trust	3,54	20 mai 2028	176	178	176
BMW Canada Auto Trust	4,79	22 janv. 2029	185	189	185

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 27,8 % (suite)					
Bridging North America GP	4,34	31 août 2053	20	18	18
Brookfield Infrastructure Partners LP	4,19	11 sept. 2028	800	820	813
Brookfield Renewable Partners LP	3,63	15 janv. 2027	130	131	131
Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	414	426	481
Brookfield Renewable Partners LP	5,29	28 oct. 2033	315	340	318
Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	401	302	326
Bruce Power LP	3,97	23 juin 2026	1 500	1 506	1 494
Caisse centrale Desjardins	4,41	19 mai 2027	529	542	529
Caisse centrale Desjardins	5,48	16 août 2028	325	346	344
Caisse centrale Desjardins	5,47	17 nov. 2028	640	683	640
Caisse centrale Desjardins	3,80	24 sept. 2029	1 377	1 407	1 374
Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	1 023	1 058	1 008
Caisse centrale Desjardins	5,28	15 mai 2034	853	902	853
Fiducie de capital Canada-Vie	7,53	30 juin 2032	50	60	60
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	1 000	995	987
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	413	426	412
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	463	481	462
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,50	14 janv. 2028	1 353	1 424	1 359
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,80	10 déc. 2030	577	588	576
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,90	20 juin 2031	639	652	639
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avr. 2032	737	749	705
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33	20 janv. 2033	296	309	296
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,35	20 avr. 2033	700	734	732
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30	16 janv. 2034	723	763	723
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90	12 juin 2034	472	493	471
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,15	2 avr. 2035	257	262	257
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	188	197	187
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,99	28 juill. 2084	245	257	245
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	4,40	13 janv. 2036	269	275	269
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	6,45	17 nov. 2039	388	456	455
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,05	9 mars 2050	98	73	96
Canadian Western Bank	4,57	11 juill. 2028	272	284	272
Capital City Link	4,39	31 mars 2046	205	201	184
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	258	259	252
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	1 120	1 345	1 386

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,8 % (suite)						De sociétés – 27,8 % (suite)					
Résidences pour retraités Chartwell	6,00	8 déc. 2026	255	263	255	DREAM Unlimited Corporation	5,11	12 févr. 2029	393	412	402
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	424	428	430	DREAM Unlimited Corporation	4,17	18 sept. 2030	751	762	751
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	881	865	855	DREAM Unlimited Corporation	4,51	12 févr. 2031	237	243	237
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,03	28 févr. 2031	279	296	279	Eagle Credit Card Trust	5,13	17 juin 2028	114	120	114
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	492	549	492	Eagle Credit Card Trust	4,92	17 juin 2029	391	415	391
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,40	1 ^{er} mars 2033	324	351	341	Enbridge Gas Distribution Inc.	5,21	25 févr. 2036	192	208	205
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,70	28 févr. 2034	332	366	332	Enbridge Gas Distribution Inc.	3,51	29 nov. 2047	540	450	443
Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	5	5	Enbridge Gas Inc.	5,67	6 oct. 2053	172	196	172
Clover LP	4,22	31 mars 2034	143	144	145	Enbridge Inc.	3,20	8 juin 2027	700	702	697
Clover LP	4,22	30 juin 2034	85	86	87	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	474	470	468
CNH Capital Canada Receivables Trust	5,06	15 août 2031	337	188	175	Enbridge Inc.	6,10	9 nov. 2032	355	400	388
CNH Capital Canada Receivables Trust	3,49	15 déc. 2032	196	197	196	Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	1 140	1 075	1 013
Coast Capital Savings Credit Union	7,01	28 sept. 2026	161	167	161	Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	276	320
Coastal Gaslink Pipeline LP	5,40	30 sept. 2036	132	145	132	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	936	885	1 014
Coastal Gaslink Pipeline LP	5,54	30 juin 2039	427	473	427	Enbridge Inc.	5,32	22 août 2054	200	208	200
Coastal Gaslink Pipeline LP	5,61	30 mars 2047	346	383	389	Enbridge Inc.	6,63	12 avr. 2078	1 046	1 109	1 106
Coastal Gaslink Pipeline LP	5,86	30 mars 2049	357	406	357	Enbridge Inc.	8,75	15 janv. 2084	240	290	240
Connect 6ix GP	6,11	30 nov. 2046	151	172	151	Enbridge Pipelines Inc.	2,82	12 mai 2031	2 500	2 421	2 326
Connect 6ix GP	6,21	30 nov. 2060	180	210	180	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	651	787
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	450	443	436	Enmax Corporation	3,84	5 juin 2028	39	40	37
Crombie Real Estate Investment Trust	3,92	21 juin 2027	700	708	697	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	320	350
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	563	582	Enmax Corporation	4,70	9 oct. 2034	427	444	427
Crombie Real Estate Investment Trust	5,24	28 sept. 2029	235	248	235	EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	20	17	17
Crombie Real Estate Investment Trust	5,14	29 mars 2030	435	458	435	EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	307	275	380
Crombie Real Estate Investment Trust	4,73	15 janv. 2032	335	345	339	EPCOR Utilities Inc.	5,33	3 oct. 2053	233	256	233
CT REIT	5,83	14 juin 2028	249	264	249	EPCOR Utilities Inc.	4,99	31 mai 2054	248	259	273
CT REIT	3,03	5 févr. 2029	211	208	211	First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	265	260	260
CT REIT	2,37	6 janv. 2031	346	322	343	Ford Credit Canada Limited	3,28	15 août 2028	585	588	585
CU Inc.	5,56	30 oct. 2037	100	111	107	Ford Credit Canada Limited	3,61	15 sept. 2029	216	218	216
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	217	269	Ford Credit Canada Limited	2,99	15 mars 2030	176	176	176
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	737	746	943	Ford Credit Canada Limited	4,97	15 mars 2030	271	281	271
CU Inc.	3,76	19 nov. 2046	575	506	463	Ford Credit Canada Limited	3,84	15 sept. 2030	188	191	188
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	163	219	Ford Credit Canada Limited	3,30	15 août 2031	190	190	190
CU Inc.	4,66	11 sept. 2054	171	170	171	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	406	386	383
Dollarama Inc.	1,87	8 juill. 2026	750	747	729	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	984	1 241
Dollarama Inc.	3,85	16 déc. 2030	528	537	528	FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	108	156
						FortisAlberta Inc.	4,62	30 mai 2052	86	85	84
						FortisBC Energy Inc.	2,42	18 juill. 2031	2 000	1 899	1 841
						FortisBC Energy Inc.	6,50	1 ^{er} mai 2034	750	877	869
						Financière General Motors du Canada Ltée	5,20	9 févr. 2028	302	314	302
						Financière General Motors du Canada Ltée	3,80	7 nov. 2030	767	766	766
						George Weston Ltée	4,19	5 sept. 2029	208	213	208
						Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	560	558	514
						Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	153	154	165
						Gibson Energy Inc.	4,45	12 nov. 2031	294	302	294
						Glacier Credit Card Trust	3,91	20 sept. 2030	444	453	444
						GMF Canada Leasing Trust	4,83	20 août 2029	183	185	183
						Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	796	812

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,8 % (suite)						De sociétés – 27,8 % (suite)					
GrandLinq GP	4,77	31 mars 2047	103	101	101	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,01	13 sept. 2032	250	268	257
Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	213	215	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	252	290	348
Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	151	153	144	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	295	335	406
Great-West Lifeco Inc.	6,74	24 nov. 2031	170	198	198	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	365	411	450
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	354	417	449	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	270	287	270
Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	472	537	571	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,12	4 mars 2054	220	227	220
H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	362	360	339	Société Financière Manuvie	1,54	14 sept. 2026	1 450	1 438	1 399
HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	569	582	Société Financière Manuvie	3,99	22 févr. 2028	390	399	390
Fiducie de marges de crédit hypothécaires	3,77	23 oct. 2027	511	519	511	Société Financière Manuvie	5,41	10 mars 2033	912	958	931
Banque HomeEquity	4,24	28 janv. 2030	389	398	389	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	779	761	756
Banque HomeEquity	3,87	1 ^{er} févr. 2031	612	615	612	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	719	748	814
Honda Canada Finance Inc.	4,90	4 juin 2029	750	792	786	Société Financière Manuvie	7,12	19 juin 2082	282	295	281
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	184	199	215	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	204	204
Husky Midstream LP	4,10	2 déc. 2029	324	332	323	Metro Inc.	4,00	27 nov. 2029	475	488	475
Hydro One Ltd.	2,23	17 sept. 2031	1 000	949	859	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	576	531	655
Hydro One Ltd.	6,93	1 ^{er} juin 2032	919	1 088	1 149	Banque Nationale du Canada	1,53	15 juin 2026	2 500	2 485	2 424
Hydro One Ltd.	4,39	26 sept. 2041	250	244	251	Banque Nationale du Canada	4,97	7 déc. 2026	502	514	503
Hydro One Ltd.	6,59	22 avr. 2043	133	164	208	Banque Nationale du Canada	5,22	14 juin 2028	2 402	2 537	2 441
Hydro One Ltd.	3,91	23 févr. 2046	505	456	473	Banque Nationale du Canada	3,31	15 août 2028	1 468	1 476	1 468
Hydro One Ltd.	3,64	5 avr. 2050	632	538	601	Banque Nationale du Canada	3,52	17 juill. 2029	271	274	271
Hydro One Ltd.	3,10	15 sept. 2051	62	47	47	Banque Nationale du Canada	3,44	21 oct. 2031	567	567	567
Hydro One Ltd.	4,46	27 janv. 2053	126	122	128	Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	856	890	859
Hydro One Ltd.	4,85	30 nov. 2054	315	325	325	Banque Nationale du Canada	5,28	15 févr. 2034	733	774	733
Hydro-Québec	2,00	1 ^{er} sept. 2028	108	106	105	Banque Nationale du Canada	4,26	15 févr. 2035	1 215	1 243	1 215
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	100	108	139	Banque Nationale du Canada	4,33	15 août 2035	757	775	757
Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	206	123	176	North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	72	75	74
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2063	84	78	81	North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	212	212	222
Hyundai Capital Canada, Inc.	3,57	5 sept. 2028	383	387	383	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	1 020	1 054	1 135
Hyundai Capital Canada, Inc.	4,90	31 janv. 2029	240	252	252	North West Redwater Partnership	4,75	1 ^{er} juin 2037	156	162	159
IA Groupe Financier	5,69	20 juin 2033	295	313	295	North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	212	194	234
IA Groupe Financier	4,13	5 déc. 2034	370	378	370	North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	250	213	249
Société financière IGM Inc.	3,44	26 janv. 2027	100	101	96	Nova Scotia Power Inc.	4,95	15 nov. 2032	254	268	254
Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 2028	282	297	282	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	49	66
Inter Pipeline Ltd.	5,71	29 mai 2030	221	238	221	Nova Scotia Power Inc.	4,50	20 juill. 2043	125	119	108
Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	967	966	952	Nova Scotia Power Inc.	3,57	5 avr. 2049	629	510	475
Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	385	420	385	Ontario Power Generation Inc.	1,17	22 avr. 2026	500	497	459
Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	519	498	461						
Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	100	118	133						
Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	92	110						
Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	94	109						
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	743	734	713						
Keyera Corp.	4,20	15 avr. 2033	515	517	515						
Kingston Solar LP	3,57	31 juill. 2035	69	67	64						
Banque Laurentienne du Canada	4,19	23 janv. 2028	427	434	427						
Le Carrefour Laval Rec Inc.	4,20	14 août 2030	319	325	319						
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	481	363	474						
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	387	402	457						
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	1 500	1 453	1 386						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,8 % (suite)						De sociétés – 27,8 % (suite)					
Original Wempi Inc	7,79	4 oct. 2027	336	360	336	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	702	785	827
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 402	1 400	1 373	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	438	512	571
Pembina Pipeline Corporation	5,02	12 janv. 2032	252	267	252	Rogers Communications Inc.	5,25	15 avr. 2052	637	651	592
Pembina Pipeline Corporation	5,22	28 juin 2033	209	224	209	Banque Royale du Canada	4,61	26 juill. 2027	800	824	820
Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avr. 2043	149	143	158	Banque Royale du Canada	4,63	1 ^{er} mai 2028	263	274	265
Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	236	228	221	Banque Royale du Canada	3,63	10 déc. 2028	289	293	289
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	379	466	Banque Royale du Canada	3,41	12 juin 2029	2 142	2 162	2 141
Pembina Pipeline Corporation	4,54	3 avr. 2049	108	99	91	Banque Royale du Canada	5,23	24 juin 2030	4 068	4 408	4 334
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	796	745	701	Banque Royale du Canada	3,99	22 juill. 2031	654	671	654
Plenary Health Hamilton LP	7,25	31 août 2042	40	49	44	Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	1 016	1 016	1 000
Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	221	243	252	Banque Royale du Canada	5,10	3 avr. 2034	443	466	443
Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	32	37	43	Banque Royale du Canada	4,83	8 août 2034	670	700	670
Power Real Estate Asset Liquidity Trust	6,90	11 mars 2033	287	336	332	Banque Royale du Canada	4,21	3 juill. 2035	651	665	651
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	50	51	Saputo inc.	1,42	19 juin 2026	750	745	721
Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	129	128	130	Saputo inc.	2,24	16 juin 2027	1 500	1 486	1 473
Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	435	428	412	SGTP Highway Bypass	4,11	31 janv. 2045	129	126	113
Reliance LP	5,25	15 mai 2031	243	259	243	Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	111	111
Reliance LP	4,39	16 avr. 2032	290	295	289	Sienna Senior Living Inc.	4,44	17 oct. 2029	157	162	157
Fonds de placement immobilier RioCan	5,61	6 oct. 2027	229	239	229	Sienna Senior Living Inc.	4,11	21 août 2030	343	348	343
Fonds de placement immobilier RioCan	4,00	1 ^{er} mars 2028	95	97	95	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	569	591
Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	236	233	236	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,83	21 déc. 2027	100	101	101
Fonds de placement immobilier RioCan	5,96	1 ^{er} oct. 2029	583	630	583	SmartCentres Real Estate Investment Trust	2,31	18 déc. 2028	205	198	176
Fonds de placement immobilier RioCan	5,47	1 ^{er} mars 2030	233	248	234	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	659	655	666
Fonds de placement immobilier RioCan	5,46	1 ^{er} mars 2031	462	493	462	SmartCentres Real Estate Investment Trust	5,16	1 ^{er} août 2030	254	268	254
Fonds de placement immobilier RioCan	4,62	3 oct. 2031	624	640	624	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,65	11 déc. 2030	313	309	303
Fonds de placement immobilier RioCan	4,42	1 ^{er} oct. 2032	260	262	260	SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	878	1 037	1 103
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	517	552	Sobeys Inc.	3,10	27 oct. 2028	570	570	570
Rogers Communications Inc.	4,25	15 avr. 2032	562	573	540	Stonlasec8 Indigenous Alliance LP	5,17	6 juill. 2055	167	171	167
Rogers Communications Inc.	5,90	21 sept. 2033	204	228	203	Fiducie de capital Sun Life	7,09	30 juin 2052	40	46	46
Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	234	275	277	La Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	2 822	2 809	2 715
	6,75	9 nov. 2039	365	432	461	La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	803	796	803
						La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	372	390	372
						La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	549	519	513
						La Financière Sun Life inc.	5,12	15 mai 2036	336	360	336
						La Financière Sun Life inc.	3,15	18 nov. 2036	200	196	171
						La Financière Sun Life inc.	4,14	13 sept. 2037	698	706	698
						La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	443	477	484
						TELUS Corporation	3,75	10 mars 2026	500	500	487
						TELUS Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	323	327	343
						TELUS Corporation	4,65	13 août 2031	234	245	234
						TELUS Corporation	5,25	15 nov. 2032	961	1 034	944
						TELUS Corporation	5,10	15 févr. 2034	283	300	282
						TELUS Corporation	5,15	26 nov. 2043	20	20	19
						TELUS Corporation	4,85	5 avr. 2044	155	152	176
						TELUS Corporation	4,40	29 janv. 2046	188	172	225
						TELUS Corporation	4,70	6 mars 2048	559	532	555

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 27,8 % (suite)					
TELUS Corporation	5,65	13 sept. 2052	354	380	359
TELUS Corporation	5,95	8 sept. 2053	83	93	92
Teranet Holdings LP	5,75	17 déc. 2040	132	136	129
La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 ^{er} juin 2027	2 037	2 080	2 049
La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	1 089	1 140	1 091
La Banque Toronto-Dominion	4,68	8 janv. 2029	2 260	2 369	2 213
La Banque Toronto-Dominion	4,00	31 oct. 2030	496	509	496
La Banque Toronto-Dominion	3,61	10 sept. 2031	587	591	587
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	605	606	600
La Banque Toronto-Dominion	3,84	1 ^{er} oct. 2032	705	719	705
La Banque Toronto-Dominion	4,13	9 janv. 2033	360	369	360
La Banque Toronto-Dominion	5,18	9 avr. 2034	750	791	750
La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	161	171	161
Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	40	34	33
Toyota Crédit Canada Inc.	1,66	20 juill. 2026	1 000	994	986
TransCanada Pipelines Limited	4,35	12 mai 2026	1 000	1 007	1 010
TransCanada Pipelines Limited	3,80	5 avr. 2027	1 702	1 718	1 741
TransCanada Pipelines Limited	3,39	15 mars 2028	190	191	204
TransCanada Pipelines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	263	268
TransCanada Pipelines Limited	6,50	9 déc. 2030	130	143	167
TransCanada Pipelines Limited	5,33	12 mai 2032	538	582	548
TransCanada Pipelines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 776	1 705	1 915
TransCanada Pipelines Limited	4,35	6 juin 2046	20	18	18
TransCanada Pipelines Limited	4,33	16 sept. 2047	290	264	240
TransCanada Pipelines Limited	4,18	3 juill. 2048	43	38	32
TransCanada Pipelines Limited	4,34	15 oct. 2049	375	340	295
TransCanada Pipelines Limited	5,92	12 mai 2052	48	54	48
Trillium M Project	4,85	30 avr. 2043	395	414	395
Trillium M Project	5,19	31 oct. 2062	909	933	909
Trillium Windpower LP	5,80	15 févr. 2033	27	28	28
Union Gas Limited	2,81	1 ^{er} juin 2026	500	500	493
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	809	856	1 071
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	309	393
Union Gas Limited	3,59	22 nov. 2047	366	309	299
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 ^{er} déc. 2031	509	492	484

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 27,8 % (suite)					
VW Credit Canada Inc.	4,42	20 août 2029	750	775	760
Wells Fargo & Company	5,08	26 avr. 2028	371	382	371
Westcoast Energy Inc.	7,15	20 mars 2031	100	115	114
				191 432	190 377
Total des placements à revenu fixe – 59,1 %				406 329	404 500
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 39,7 %					
FINB BMO S&P 500			420	44 088	29 474
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF			579	21 399	16 050
iShares Core S&P 500 Index ETF			823	39 636	26 648
iShares Core S&P U.S. ETF			1 220	85 776	36 769
iShares Global Infrastructure Index ETF			239	14 321	7 314
iShares Global Real Estate Index ETF			432	13 311	12 752
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF			1 125	51 840	35 991
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF			55	2 551	2 081
				272 922	167 079
Total des actions – 39,7 %				272 922	167 079
Total des placements – 98,8 %				679 251	571 579
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,2 %				8 277	8 277
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %				687 528	579 856
Total du fonds de placement				687 528	579 856

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des conventions, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime d'épargne familial.

N ^{bre} de conventions à l'ouverture	Rentrées de conventions	Sorties de conventions	N ^{bre} de conventions à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé
85 579	15 140	10 536	90 183	255 504	193 448

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2025	2024
Paiements nets des souscripteurs ¹	10 389 \$	9 934 \$
Transferts de capital interrégimes	96 495	93 681
Remboursement du capital	(92 510)	(90 058)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	14 374	13 557
Solde au début de l'exercice	241 130	227 573
Solde à la fin de l'exercice	255 504 \$	241 130 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 73 \$ (2024 – 76 \$).

Notes annexes

31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCÉE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Méthodes comptables significatives

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 16 décembre 2025.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et reprend sans les modifier bon nombre des dispositions d'IAS 1, en plus d'ajouter de nouvelles dispositions, y compris les catégories spécifiées et les sous-totaux définis dans l'état du résultat global.

IFRS 18 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et l'application anticipée est permise.

Le Régime évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

d) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Méthodes comptables significatives (suite)

d) Instruments financiers (suite)

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

e) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants

du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 8 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

g) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à Épargne CST. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

h) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

j) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Méthodes comptables significatives (suite)

k) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Des frais d'administration et des frais de tenue de compte annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, un montant de 7 070 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2024 – 6 113 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2025 s'élevaient à 193 \$ (2024 – 146 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, un montant de 75 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus (2024 – 80 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2025 s'élevaient à 2 \$ (2024 – 4 \$).

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, le Régime a comptabilisé une charge de 11 \$ (2024 – 10 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2025 s'élevaient à 1 \$ (2024 – néant).

c) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 99 \$ (2024 – 97 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 19 \$ à recevoir d'Épargne CST au 31 octobre 2025 (2024 – 11 \$) relativement à ces charges.

d) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Épargne CST a nommé Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. »), une entité sous contrôle commun avec Épargne CST, à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime. L'entente demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 185 654 \$ au 31 octobre 2025 (2024 – 149 080 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 210 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services (2024 – 168 \$). Les créiteurs et charges à payer comprenaient un montant de 19 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 31 octobre 2025 relativement à ces charges (2024 – 15 \$).

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2025	31 oct. 2024
Moins de 1 an	10 %	9 %
De 1 an à 3 ans	14 %	17 %
De 3 à 5 ans	15 %	14 %
Plus de 5 ans	21 %	24 %
Total des titres de créance	60 %	64 %

Au 31 octobre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 687 528 \$ (2024 – 596 429 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 15 629 \$ (2024 – 17 924 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 17 924 \$ (2024 – 20 033 \$).

Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 40 % (2024 – 36 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2025.

Au 31 octobre 2025, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 2 729 \$ (2024 – 2 158 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	31 octobre 2025		31 octobre 2024	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	8 %	52 950 \$	7 %	44 397 \$
AA/AA (élevée)/AA (faible)	24 %	162 848	26 %	157 341
A/A (élevée)/A (faible)	11 %	79 310	14 %	80 839
BBB	10 %	70 827	11 %	65 332
R-1	6 %	40 394	–	–
Non noté à court terme	1 %	8 277	6 %	32 736
Total des titres de créance	60 %	414 606 \$	64 %	380 645 \$

Morningstar DBRS a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 39 % (2024 – 36 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 2 677 \$ (2024 – 2 148 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST^{MC}, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST^{MC}. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST^{MC} et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 était de 2 845 \$ (2024 – 3 004 \$).

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST^{MC} lorsqu'ils sont engagés.

Note 8. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient

obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	406 329 \$	– \$	406 329 \$
FNB et titres de capitaux propres	272 922	–	–	272 922
Total des placements, à la juste valeur	272 922 \$	406 329 \$	– \$	679 251 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	372 593 \$	– \$	372 593 \$
FNB et titres de capitaux propres	215 784	–	–	215 784
Total des placements, à la juste valeur	215 784 \$	372 593 \$	– \$	588 377 \$

Pour les exercices clos les 31 octobre 2025 et 2024, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1 877 333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Épargne C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2nd Floor
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.epargnecst.ca

